

# LES GRANDS ENJEUX

## Comprendre le monde - les conflits

Affichez ces pages  
la compréhension c'est contagieux!

COMITÉ DE SOLIDARITÉ  
TROIS-RIVIÈRES  
www.cs3r.org

### 60 ans de conflit entre Israël et la Palestine

## Une tragédie qui n'en finit plus

La tragédie humaine provoquée par la guerre lancée par Israël sur le territoire palestinien de Gaza constitue un épisode additionnel d'un conflit qui perdure depuis 1948. Cette année-là, l'ONU a décrété la création de l'État d'Israël et la partition de la Palestine, contre la volonté des Palestiniens qui l'habitaient et des pays arabes voisins, afin d'y implanter un foyer national juif. Or la situation du peuple palestinien n'a cessé de s'aggraver depuis l'annonce de la création de l'État d'Israël le 15 mai 1948. Non seulement le territoire de la Palestine a-t-il diminué comme peau de chagrin, mais la population palestinienne vit, depuis 1967, sous l'occupation militaire israélienne qui n'en finit plus. Et cela malgré les dizaines de résolutions de l'ONU demandant le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés et la création, aux côtés de l'État hébreu, d'un État palestinien viable aux frontières internationalement reconnues.



### Un peu d'histoire !

**1948** - 15 mai : **Création de l'État d'Israël.** L'État palestinien pourtant prévu par le plan de partage de l'ONU de 1947 n'a toujours pas vu le jour. Guerre avec les pays arabes voisins et début de l'exode des Palestiniens.  
11 décembre : **Adoption de la résolution 194** à l'ONU affirmant le droit de retour des réfugiés palestiniens ou leur compensation.

**1964** **Création de l'Organisation de Libération de la Palestine, l'OLP,** composée de plusieurs organisations palestiniennes, dont le Fatah de Yasser Arafat (créé en 1959). L'OLP est officiellement reconnue par l'ONU en 1974 comme le représentant officiel du peuple palestinien.

**1967** La « **Guerre des Six Jours** ». Les israéliens occupent militairement la bande de Gaza, la Cisjordanie, et Jérusalem-Est, (les territoires occupés), et accentuent le processus de colonisation.

**1987** **Fondation** de l'organisation islamique caritative du **Hamas.** Celui-ci, qui se définit comme mouvement de résistance, deviendra progressivement une force politique et militaire palestinienne d'importance. Le Hamas, mouvement au discours nettement plus radical que l'OLP, refuse de reconnaître la légitimité de l'État d'Israël.

**1993** **Signature des Accords d'Oslo.** Poignée de main historique à Washington entre Yasser Arafat et le premier ministre d'Israël, Itzhak Rabin. L'assassinat, la même année, du premier ministre Rabin par un fondamentaliste juif plonge les accords dans l'impasse.

**2006** Dans le cadre d'une élection reconnue par la communauté internationale comme tout à fait démocratique, le parti Hamas, recueille 56% des suffrages obtenant ainsi une majorité de sièges au parlement palestinien. En raison du refus du Hamas de reconnaître l'État d'Israël et les accords d'Oslo, plusieurs pays occidentaux, qui qualifient ce mouvement d'organisation terroriste, refusent de reconnaître le verdict des urnes.

**2008** Le 27 décembre, **attaque massive de l'armée israélienne** contre la bande de Gaza.

### 1) Deux peuples pour un territoire!

En 1948, année de la création d'Israël, la Palestine, territoire administré par la Grande-Bretagne sous mandat des Nations-Unies, s'étendait à l'origine du Jourdain à la Méditerranée, comprenant l'actuel État d'Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza (**voir carte**). La Palestine était habitée aux deux tiers par des citoyens de culture et de langue arabes. L'autre tiers était constitué d'habitants d'origine juive qui, fuyant depuis le début du siècle les persécutions dont ils étaient victimes en Europe, étaient venus s'installer dans ce territoire sur lequel était établi l'antique royaume d'Israël et dont les Anglais avait promis d'en faire un « Foyer national juif ».

Le mouvement **PEACENOW**, qui se définit comme la plus large organisation de la société civile israélienne, affirme que seule une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens peut assurer la sécurité des citoyens israéliens. Et, selon ce mouvement, cette paix repose sur la création d'un État palestinien selon les frontières existantes avant la guerre de 1967, et le retrait des colonies juives illégales en territoire de Palestine.



### 2) Partage inéquitable et évictions multiples

L'immigration juive en Palestine et la revendication des terres qu'elle suscite amorce une période de tensions croissantes entre les habitants d'origine et les nouveaux arrivants, les Palestiniens se voyant peu à peu évincés de leurs terres. À partir de 1947, ces tensions s'accroissent avec l'accélération des confiscations illégales des terres appartenant aux familles palestiniennes par des groupes paramilitaires juifs. L'adoption par l'ONU en 1947 du plan de partage de la Palestine qui octroie 55% du territoire à l'État hébreu (dont l'essentiel des terres côtières cultivables) contre 45% à l'État palestinien (qui ne verra jamais le jour) accentue le climat de tension. Entre la fin de 1947 et le milieu de l'année 1949 se déroule une première guerre dite Guerre de la Palestine. Plus de 700 000 Palestiniens devront quitter leur terre ancestrale pour fuir vers les pays voisins et s'installer dans des camps de réfugiés que leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants habitent toujours. Au terme de cette première guerre, la partie de la Palestine située au nord de la ville de Haïfa est conquise par Israël, et la Cisjordanie de même que la bande de Gaza se retrouvent amputées d'une partie de leur territoire (**voir carte**).

### 3) Une occupation brutale sans fin...

En 1967 survient une autre guerre, appelée celle-là la Guerre des Six Jours, qui se déroule du 5 au 10 juin 1967. En moins d'une semaine, l'État hébreu triple sa superficie : les territoires de la bande de Gaza, de la Cisjordanie et Jérusalem-Est, habités par les Palestiniens, sont occupés par l'armée israélienne qui s'empare également de la péninsule du Sinaï appartenant à l'Égypte et du plateau du Golan en Syrie.

Quarante ans plus tard, malgré dix résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et plusieurs dizaines de l'Assemblée générale de cette même organisation appelant au retrait des troupes israéliennes, Jérusalem-Est et la Cisjordanie sont toujours occupés par l'armée israélienne. Quant à la bande de Gaza, minuscule territoire de 363 km<sup>2</sup> dans lequel s'entassent environ 1,5 million de personnes, l'armée israélienne s'en est retirée unilatéralement en 2007, pour aussitôt la boucler militairement, obligeant ses habitants à obtenir une permission pour en sortir ou y rentrer par l'un ou l'autre des quelques points de passage autorisés.

Dans les deux territoires occupés, les conditions de vie sont déplorables. 75% de la population y vit dans la pauvreté et plus de 40% de la main d'œuvre se retrouve sans emploi. 55% de la population n'a pas accès à une eau potable et en quantité suffisante alors que le quart de l'eau utilisée en Israël provient des nappes phréatiques des territoires palestiniens. Un mur de la honte a été érigé qui, en de nombreux points, sépare les fermiers de leurs terres, les enfants de leurs écoles, les personnes malades de leur clinique, les obligeant à demander et attendre, parfois des heures, parfois des jours, la permission des soldats israéliens pour pouvoir passer de l'autre côté. La population est sous la menace constante de coupures d'électricité par la puissance occupante. Les denrées essentielles à la vie quotidienne entrent au compte-goutte dans les territoires. Tout ce qu'il faut pour susciter le désespoir, la haine et la violence.

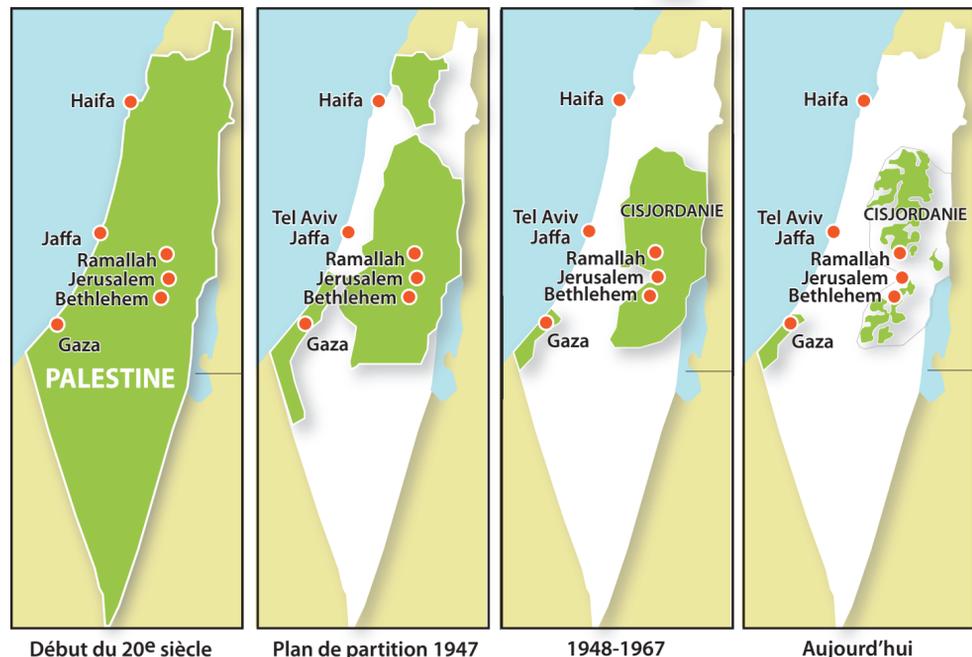
### Les Palestiniens sont désormais nos partenaires. Car sans partenaires, il ne peut y avoir de paix.

Itzhak Rabin, premier ministre d'Israël lors de son dernier discours avant d'être assassiné par un étudiant juif extrémiste.



### La Palestine Une terre qui rapetisse sans cesse

□ État d'Israël  
■ Territoires palestiniens



### 4) La paix... par le partage de la terre

Depuis sa création, l'État d'Israël n'a donc cessé de s'étendre. Certains courants religieux et politiques revendiquent même, en raison de l'histoire antique, la création d'un grand État, « Eretz Israël ou la Terre Promise », comprenant les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. C'est d'ailleurs souvent au nom de cette « Terre promise » que des colonies de peuplement sont implantées dans les territoires occupés et cela sans arrêt en dépit des nombreux engagements pris par les autorités israéliennes dans le cadre des accords d'Oslo et des autres sommets diplomatiques qui ont suivi. Ces colonies installées illégalement en Cisjordanie occupée ou dans la zone Est de Jérusalem, annexée par Israël en 1967, sont considérées par l'ONU comme un obstacle majeur à la paix. Pourtant, les 2 conditions d'une paix durable sont connues depuis longtemps : **1) la création d'un État palestinien** aux frontières viables comprenant la bande de Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est; **2) l'application de la résolution 194 de l'ONU** concernant le retour des réfugiés chassés de leurs terres (plus de 5 millions disséminés surtout dans les pays voisins) ou leur juste compensation.

### Pour en savoir plus

[www.pajumontreal.org](http://www.pajumontreal.org)  
Palestiniens et juifs unis

[www.mapcan.org](http://www.mapcan.org)  
Aide médicale pour la Palestine

[www.info-palestine.net](http://www.info-palestine.net)  
Site d'information et d'analyse sur la situation en Palestine occupée

[www.peacenow.org.il](http://www.peacenow.org.il)  
Organisme israélien en faveur de la paix avec les Palestiniens

[www.lapaixmaintenant.org](http://www.lapaixmaintenant.org)  
Organisme français en faveur de la paix entre Palestiniens et Israéliens

[www.alternatives.ca](http://www.alternatives.ca)  
Alternatives

### Pour agir

Une soirée d'information sur la situation Palestine  
Surveillez le prochain « Lundi Tribune » de février 2009 organisé par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS/TR) et le bar « Le Charlot » (rue Notre-Dame, centre-ville Trois-Rivières), dont le thème portera sur la situation en Palestine.  
Pour information : (819) 373-2598 – [www.cs3r.org](http://www.cs3r.org)

Participer à la campagne de l'Aide médicale pour la Palestine  
Faites un don en ligne pour l'aide humanitaire en Palestine.  
<http://mapcan.org>

Une lettre au premier ministre Harper  
Écrivez au premier ministre immédiatement pour lui faire connaître votre indignation à l'effet que le Canada ait été le seul pays sur les 47 membres du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à avoir voté contre une résolution condamnant l'offensive militaire israélienne. Utilisez un modèle de lettre qui vous est proposé au [www.cs3r.org](http://www.cs3r.org) (voir rubrique Urgence – Agir pour la Palestine).

Participer à un comité  
Nous voulons mettre sur pied un comité pour faire connaître, dans notre région, la situation en Palestine. Votre implication est la bienvenue.  
Contactez Annie Lafontaine au CS/TR au (819) 373-2598 # 302

Signer une pétition en ligne  
Signer la pétition en ligne demandant que cesse l'intimidation des agriculteurs palestiniens de Cisjordanie par les colons juifs, de même que l'arrachage et la destruction par ceux-ci des oliviers et autres espèces d'arbres en Cisjordanie.  
<http://mapcan.org>

### Le chiffre du mois

# 500 000

C'est le nombre de colons juifs installés illégalement dans l'une des 220 colonies de peuplement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, des territoires reconnus internationalement comme palestiniens. Entre 1972 et 2007, le nombre de colonies a augmenté de 39 fois. La résolution 242 de l'ONU et le droit international condamnent pourtant vigoureusement l'implantation de ces colonies, que le gouvernement d'Israël dans le cadre des accords d'Oslo de 1993 s'était d'ailleurs engagé à stopper.

(Source : [www.info-palestine.net](http://www.info-palestine.net) – septembre 2008.)



Pour réagir ou faire un commentaire à propos du contenu de ces deux pages, faites-le par courriel à :

[grandsenjeux@cs3r.org](mailto:grandsenjeux@cs3r.org)  
(819) 373-2598

Vous pouvez faire un don à l'organisme pour qu'il puisse continuer sa mission d'éducation et de sensibilisation en envoyant un chèque à :  
CSTM – Fonds de Charité  
942, Ste-Geneviève, Trois-Rivières (Qc) G9A 3X6